

PROMESSE D'ACHAT

Je soussigné,

NOM Prénom : M. DUPARC Benoit, gérant de la société Quercy Réfrigération

Adresse : 280, rue des Cerises 82200 MOISSAC

M'ENGAGE

- A acquérir de la Commune de Moissac, une partie des loges et du terrain associé, sis 40 chemin de Calas, pour développer mon entreprise :
 - Parcelles cadastrées section CN n^{os} 293, 294, 264p et 265p, sises 40 chemin de Calas.
 - D'une contenance cadastrale d'environ 1950 m²
 - Au prix de cinquante mille euros (50 000 €)
- A exécuter les conditions particulières suivantes :
 - La revente par l'acquéreur de tout ou partie du terrain est interdite pendant une durée de 5 ans, sauf accord express de la commune de Moissac.
 - L'acquéreur s'engage à payer les frais de rédaction et de publication de l'acte.
- A accepter et respecter la mise en place des servitudes suivantes (selon plan ci-joint) :
 - Servitudes pour les réseaux d'Eaux Pluviales à créer à mes frais sur le terrain du fonds dominant et à raccorder sur le réseau prévu par la commune dans un délai de trois (3) mois après signature de l'acte, sur le fonds servant,
 - Raccordement sur le réseau Eaux Usées existant,
 - Servitude provisoire de passage pour les véhicules sur la parcelle communale (fonds servant) au profit du terrain du fonds dominant (Quercy Réfrigération).
Ce droit de passage s'exercera à partir du fonds dominant dans sa partie Est pour accéder au chemin de Calas.
Cette servitude est accordée jusqu'à la vente de la parcelle communale grevée par cette servitude.

Fait à MOISSAC, le 28/10/2019

Signature de l'acquéreur (1)



M. Duparc
Lu et approuvé

(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé, Bon pour accord »